

PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Leader.SJB@assnat.qc.ca

OBJET : Pétition relative à la mise en place d'une offre de services de transport interrégional québécois durable

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition signée par 692 personnes, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 11 décembre 2020, par le député monsieur Pascal Bérubé de la circonscription de Matane-Matapédia, demandant la mise en place d'une offre de services de transport interrégional québécois durable.

Nous reconnaissons que le transport collectif régional et le transport interurbain par autobus sont importants pour les régions du Québec puisqu'ils permettent de contrer la dévitalisation des territoires, d'éviter l'isolement des populations rurales, de répondre aux besoins des différentes clientèles et d'accroître la mobilité des personnes qui n'ont pas de véhicule motorisé, dont les aînés et les jeunes.

La Politique de mobilité durable – 2030 (PMD) accorde une grande importance au transport collectif régional et au transport interurbain par autobus. En effet, un des cadres d'intervention de cette politique est dédié en totalité à l'amélioration de l'offre de services de ces modes de transport collectif.

... 2

Conscient des difficultés engendrées par la COVID-19, le gouvernement du Québec consacre des efforts importants pour soutenir les entités de transport collectif qui font face à d'importantes baisses de revenus et des dépenses exceptionnelles liées à l'application des recommandations de la Santé publique dans le contexte actuel. À cet effet, le gouvernement du Québec a annoncé, le 25 septembre 2020, une enveloppe de 1,2 G\$ afin de pallier les pertes de revenus et les dépenses occasionnées par la pandémie de COVID-19.

Nous sommes également au fait que les récents développements de la pandémie et la diminution de la demande de transport affectent négativement l'offre de service aux citoyens, particulièrement pour les services de transport interurbains. Soyez assuré de la volonté du gouvernement d'agir dans ce dossier à court, moyen et long terme.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François Bonnardel